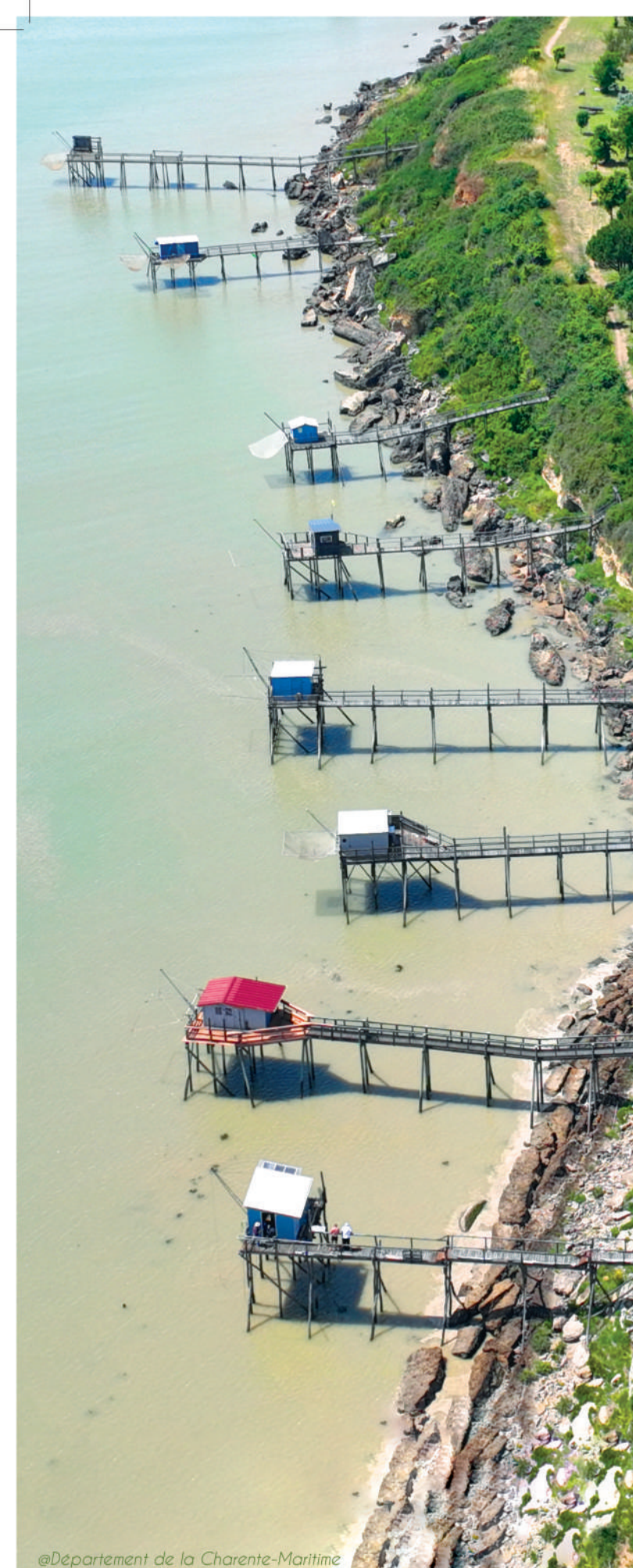




PORT-DES-BARQUES
Ile Madame

BILAN MI-MANDAT 2020-2023

NOS PROJETS ET RÉALISATIONS



@Département de la Charente-Maritime

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL GESTION DE CRISES	4
SÉCURITÉ	5
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT	6
URBANISME - TRAVAUX VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX	7
COMMERCE - ARTISANAT - TOURISME PROFESSIONS DE LA MER - PORT	8
VIE SOCIALE - SOLIDARITÉ - ENFANCE	9
COMMUNICATION ASSOCIATIONS - VIE CULTURELLE	10
MOT DE LA MAJORITÉ ET DE L'OPPOSITION	11

Rédacteur en chef : Lydie DEMENÉ
Conception : Amandine DUMAND-GORICHON - Marion MAY
Mise en page - photographies : Marion MAY
Impression : Estuaire Impression - St-Nazaire-sur-Charente



Chères Portbarquaises, Chers Portbarquais,

Maire de Port-des-Barques depuis 2014 et Vice-Présidente aux finances à la CARO, je souhaite vous rendre compte de mon action et de celle des hommes et des femmes qui m'accompagnent au quotidien et à votre service à travers ce bilan de mi-mandat.

Cette première partie de mandat a été marquée par plusieurs crises : sanitaire, climatique et énergétique. Nous n'avons eu de cesse de mobiliser les moyens de la collectivité afin de faire face :

- A la crise sanitaire qui nous a tous frappés
- Aux personnes fragiles, en les appelant régulièrement lors de la canicule ou bien en effectuant des distributions d'eau
- Aux associations, en maintenant les subventions
- Aux commerçants, en effectuant une exonération des droits de place et en maintenant les marchés durant le COVID.

En dépit de ce contexte incertain, nous avons maintenu le cap d'une gestion efficace du budget communal. Grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement et sans augmentation de la pression fiscale depuis deux ans, 1 805 000€ ont été investis sur la période 2020-2023.

Ensemble, nous avons réussi à embellir Port-des-Barques.

Ce mandat marque également une intensification des actions de la commune en faveur du respect de l'environnement, notamment grâce au projet de requalification de la pointe, qui permet une inversion véhicules/piétons sur l'Île Madame. Depuis 2018, le nombre de piétons et de vélos a presque triplé et le passage des voitures a été divisé par 2,5.

Également, dans un souci d'économie d'énergie nous passons l'éclairage public au led tout en réduisant les horaires des éclairages (22h à 6h). Parallèlement nous remplaçons par des leds, l'éclairage des bâtiments communaux. A ce jour, nous avons remplacé 15% du parc d'éclairage.

Nous luttons également contre les chenilles processionnaires de manière naturelle en installant des nids à mésange. 10 nids ont été offerts par les élus à la commune.

Les actions en direction des plus fragiles et de nos aînés ont été renforcées. Concernant les enfants, nous maintenons le cap des 1€ pour tous à la cantine malgré l'inflation.

Depuis plus d'un an, le Bus France Service connaît un grand succès. Il vient à la Mairie un mardi sur deux, pour aider ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives (impôts, caf, retraite...). Cette offre est très appréciée par les administrés. Également, une conseillère numérique du département tient une permanence à la Mairie les lundis après-midi, une semaine sur deux, pour vous aider gratuitement à prendre en main un équipement numérique, naviguer sur internet, envoyer des mails... Et depuis le mois de juin dernier, vous avez la possibilité de venir effectuer les démarches de cartes d'identité et passeports à la Mairie. C'est un service en plus que nous offrons aux portbarquais et qui est très sollicité.

Depuis 3 ans, avec la majorité municipale, nous avons tenu nos engagements. Ecoute, proximité et disponibilité sont les moteurs de mon engagement à votre service.

Ce bilan de mi-mandat n'est pas un exercice d'autosatisfaction sur papier glacé comme certains pourraient le croire, mais bien une évidence sincère des actions menées afin de cadrer ou recadrer le second temps de la mandature.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

**« Prudence et longueur de temps
valent mieux que vitesse et précipitation »**
Jean de La Fontaine

**Votre Maire,
Lydie DEMENÉ**



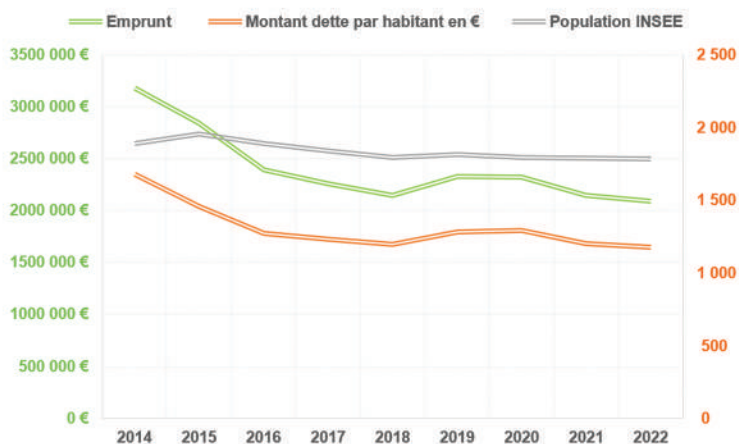
FINANCES - PERSONNEL COMMUNAL GESTION DE CRISES

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Maintenir une gestion saine :

- Pour investir
- Répondre aux dépenses de fonctionnement non prévues
- Recherche de subventions
- Mise en place d'un budget participatif tous les ans
- Favoriser les projets soutenus à hauteur de 80% de subvention
- Recherche de partenaires privés
- Maintenir la pression fiscale
- Désendettement

DÉSENDETTEMENT



■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Crise économique :

- Réduction de l'éclairage public afin de faire des économies d'énergie
- Passage au LED en cours
- Augmentation statutaire du point d'indice des agents (2022 +5% ; 2023 +1,5%)

Crise sanitaire et climatique :

- Dépenses liées au covid (masques, gel, protections en plexiglass, mairie fermée mais agents présents)
- Exonération des redevances pour les commerçants
- Appels aux administrés lors des canicules, distribution d'eau aux personnes âgées et prévention

Mutualisation des moyens humains et techniques :

- Mise à disposition 40% à Saint-Nazaire-sur-Charente / 60% à Port-des-Barques du responsable technique
- Création de 2 emplois supplémentaires suite aux recettes de la mise à disposition

Dégâts matériels suite à la tornade et à l'incendie :

- Perte de deux commerces saisonniers : pour pallier le manque de recettes > installation de food trucks
- Préfabriqué du SDIS, à la retenue d'eau des Anses endommagé par la tornade > achat d'un mobil home plus adapté pour les secouristes





SÉCURITÉ

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Plan Communal de Sauvegarde de la commune en cours :
- Sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal

Mise en place de la réserve communale de sécurité civile

Sécurisation routière :

- Réalisation d'une chicane avenue de Saint-Nazaire, contrôle de la vitesse.
- Achat de 2 radars pédagogiques

DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs :

- Sera voté lors d'un prochain Conseil Municipal

Maintien du poste de secours, à la retenue d'eau des Anses :

- Surveillance juillet/août par le SDIS
- Nouveau mobil-home pour accueillir les secouristes, plus grand et adapté, suite à la tornade qui a endommagé le précédent.

■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Remplacement du refuge en mer sur le rocher des Palles

Achat de plusieurs défibrillateurs positionnés sur la commune

Mise en place d'un exercice annuel pour l'installation des batardeaux sur le Front de Mer en partenariat avec la CARO

Refuge des Palles



Chicane Avenue de Saint-Nazaire



La Réserve Communale lors du 14 juillet



6 février 2021 - éboulement de la falaise - Les élus sur le terrain



TRANSITION ECOLOGIQUE - ENVIRONNEMENT

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Commune zéro pesticides

Lutte contre les chenilles processionnaires :

- Achat de nids à mésanges. 10 nids ont été offerts par les élus à la commune. Incitation citoyenne à fabriquer des nids.

Ajout de bacs à marées :

- L'objectif est d'optimiser avec l'aide de la participation volontaire citoyenne la collecte des plastiques échoués le long du littoral.

Plantation d'arbres sur la commune

Requalification de la pointe :

- Pourcentage de piétons et vélos en augmentation et nombre de voiture a été divisé par deux
- Préservation de l'Île Madame

Tontes différenciées :

- La tonte raisonnée ou différenciée est l'action de laisser la pelouse (ou une partie) à l'état sauvage dans le but de favoriser la biodiversité.

■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Marquage au sol « Ici commence l'océan » :

- Dans les rues portbarquaises, devant les bouches d'égout...

Opération bedochon :

- Entretien des espaces publics avec les élus et les administrés, sur la base du volontariat.

Atlas de la biodiversité, par la CARO et la commune

Energie :

- Eclairage public éteint de 22h à 6h
- Passage au led des lampadaires en cours. 15% du parc est à jour.
- Installation d'une chaudière à granulés pour le groupe scolaire et le Centre de Loisirs.
- Passage progressif des lumières des bâtiments publics en LED.

Erosion de la falaise Avenue de l'Île Madame :

- Dossier géré par le département et la CARO

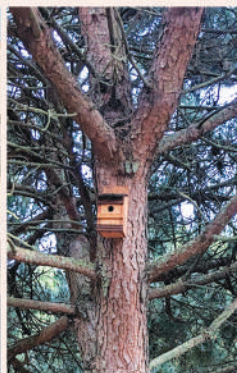
Erosion Avenue de l'Île Madame :

- Promenade entre la plage du front de mer et la grande plage est strictement interdite
- Passage des poids lourds interdit Avenue de l'Île Madame

Opération Bedochon



Nid à mésange



Marquage au sol « Ici commence l'océan »





URBANISME - TRAVAUX - VOIRIE BÂTIMENTS COMMUNAUX

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Ecole de voile :

- En attente de subvention

Lotissement de Monte à Peine :

- En cours de finalisation

Projet de lotissement à Monte à Peine

Logements rue des Gabarres :

- Les nouveaux logements sociaux Noalis sont sortis de terre à l'automne dernier et ont été attribués en décembre 2022 dont 3 à des familles Portbarquaises.

Installation prochaine d'une borne de recharge pour les véhicules électriques aux abords de la Mairie

Accessibilité et réfection d'une partie des trottoirs avenue de la République

Nouveaux logements - Rue des Gabarres



Avenue de la République
Réfection des trottoirs



Ecole de voile



Lotissement de Monte à Peine



■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Création d'un cabinet médical dans l'ancienne gendarmerie :

- Dossier en cours. Le permis de construire été accordé en mars 2023.
- Ouverture prévue fin 2024

Réfection des toits des écoles

Réfection de la rue des écoles

Extension du cimetière :

- Manque de place dans le cimetière actuel. Nécessité de l'agrandir.
- Création d'un espace plus naturel et végétalisé

Locaux de l'ancienne Poste :

- La Poste devient une Agence Postale Communale, déplacée dans le bâtiment de la Mairie
- Local de l'ancienne Poste libre > Création de cellules commerciales



COMMERCE - ARTISANAT - TOURISME PROFESSIONS DE LA MER - PORT

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Maintien de l'attractivité de la commune :

- Marchés fermiers et nocturnes
- Cigogne en Fête
- Partenariat Coupe d'Or
- Octobre Rose
- FIPIM
- Mercredis du Jazz
- Festival Vents et Marais
- Vent des Barques
- Nouvelle calèche

Label village de pierre et d'eau en cours

Développement de l'accès au fort de l'Île Madame

- Grâce à une collaboration privilégiée avec le Conservatoire du Littoral.
- Inauguration du toit terrasse du Fort de l'Île Madame le 06 juillet dernier. Ce toit terrasse offre une vue panoramique sur l'estuaire mais aussi sur le Pertuis.

Réfection de l'Ecomusée

Réfection de la muséographie de l'Ecomusée

Rencontre entre les commerçants, les hébergeurs et les représentants de la Mairie, deux fois par an :

- Bilan début et fin de saison
- Soutien aux manifestations estivales

Installation de borne électrique à l'aire de Camping-Cars

Fréquentation augmentée de 20% en 2022, par rapport à 2021

Port :

- Entretien des infrastructures
- Dévasage du port
- Ponton professionnel
- Remplacement des bornes électrique et eau
- Reprise du port par le Département (propriétaire) dès le 1er

■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Création de l'agence postale communale :

- Maintien du service à la population
- Agence postale ouverte début 2022
- L'offre des services postaux disponibles correspond à 95% des services couramment demandés.

Obtention du label Tourisme et Handicap



Marché Nocturne



Marché Fermier



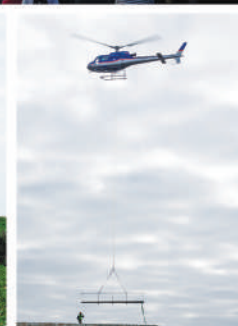
Pyramid



Cigogne en Fête



Travaux du toit terrasse du Fort



Camping-Car Park



Inauguration du
toit terrasse



VIE SOCIALE - SOLIDARITÉ - ENFANCE

■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Dons et échanges de matériel :

Réalisé dès le début du mandat, pour les personnes défavorisées.

Cantine à 1€ pour tous :

- Pour tous les enfants de l'école de Port-des-Barques, différence prise en charge par la Mairie.
- Maintien du projet en 2023/2024 malgré l'inflation.

Pérénisation du repas des aînés :

- Moment de partage et de rencontre entre les aînés de Port-des-Barques, offert par la Municipalité.
- Lors de la covid, des colis ont été distribués à la place du repas.

■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Bus France Service :

Permanence à la Mairie, un mardi sur deux, pour aider les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives. Prise de RDV obligatoire au 06 02 59 50 57.

Conseillère numérique du département :

Permanence à la Mairie, un lundi sur deux à partir de 14h, pour aider les administrés gratuitement à prendre en main un équipement numérique, naviguer sur internet, envoyer des mails...

Aide aux personnes âgées :

- Distribution d'eau pendant la canicule.
- Appels aux personnes âgées ou en situation de handicap vulnérables et isolées inscrites sur le registre (inscription à la demande de l'intéressé) lors des fortes chaleurs.

Mutuelles communales :

- Partenariat avec trois mutuelles : Mutualia, Solimut et AXA.
- Permanences à la Mairie : Mutualia le 2ème mardi de chaque mois, Solimut le 3ème vendredi de chaque mois dans la salle du conseil, AXA sur rendez-vous.

Installation du dispositif de recueil des cartes d'identités et passeports :

- La Mairie est en mesure de recueillir les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, depuis le mois de juin. Une prise de rendez-vous est actuellement nécessaire et obligatoire pour le dépôt des dossiers.
- Pièces à fournir et informations sur le site internet de la Mairie.

Création d'un cabinet Médical :

- Permis de construire déposé.

Mise en place de l'Heure Civique



Bus France Service



Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE



Mutualia
Entre nous, c'est humain



COMMUNICATION - ASSOCIATIONS - VIE CULTURELLE

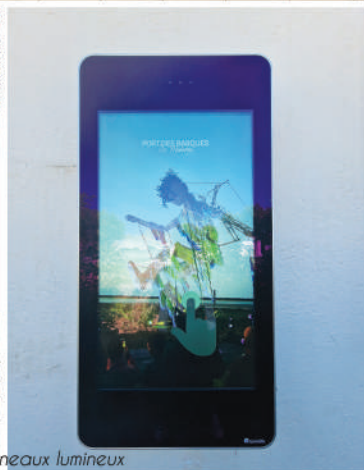
@CARO



Réunion publique



Les deux panneaux lumineux



LES BRÈVES PORTBARQUAISES
LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PORT-BARQUES - ÎLE-DE-FRANCE
N°11 - JUIN 2024



■ PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Maintien de la gazette :

- Trois éditions des brèves portbarquaises dans l'année (mars/avril, juillet, septembre/octobre).

Site internet :

- Réfection entière du site qui était prévu mais accéléré suite à un incident informatique chez l'hébergeur du site.
- Présentation du village, actualités... Agenda des manifestations.
- Prise de RDV en ligne pour les cartes d'identité/passeports.

Café-échange :

- Mise en place d'un atelier par des associations

Réunion publique :

- Afin de tenir informer la population sur les projets en cours

Associations :

- Encourager et soutenir
- Subventions annuelles
- Rénovation de l'écomusée
- Médiation municipale : réunion avec les présidents afin d'établir un calendrier des manifestations.

■ NON PRÉVU ET RÉALISÉ/EN COURS

Panneaux lumineux :

- Changement du panneau lumineux du front de mer qui était vieillissant, par un nouveau panneau moins énergivore.

Installation d'un second panneau lumineux :

- Panneau lumineux tactile, sur la façade de la Mairie, pour une permanence interactive.
- Accès au site internet, manifestations, informations municipales, arrêtés...
- Panneau basse consommation, moins de papiers (impression de nombreux arrêtés...) et gain de place dans le hall de la Mairie.

Création du flash info :

- Document qui est distribué entre deux gazettes afin d'informer la population sur un ou des thèmes bien spécifiques.

LES MOTS DE LA MAJORITÉ ET DE L'OPPOSITION



Maxence JOUANNET
Continuons Ensemble

Des décisions délicates en concertation

Lors de la dernière Commission Finances, et malgré l'absence d'élus d'opposition*, a été débattue la majoration du taux de la taxe d'habitation applicable aux logements meublés qui ne sont pas une résidence principale.

Après consultation des instances en charge de la comptabilité publique et débats, il a été proposé de nous positionner vers un taux majoré à 42% (le maximum autorisé étant de 60 %). Pour information, le taux départemental est de 95% et le taux moyen national de 23%. La presse relate, ci et là, les variations adoptées dans les autres communes, souvent plus conséquentes.

C'est un enjeu du développement communal, permettant d'inciter à la location longue durée, et par là, d'améliorer le dynamisme de la commune. Il est à espérer que dans le contexte actuel des difficultés de logement pour les ménages, que cette mesure verra l'offre locative renforcée et ainsi voir arriver de nouveaux habitants.

Il faut préciser que les résidences secondaires représentent 35 % du parc immobilier communal et que les recettes prévisionnelles seront décidées lors du prochain débat budgétaire premier semestre 2024. Ces quelques milliers d'euros (prévisibles) ne seront pas inutiles pour faire face à une inflation conséquente. Ce taux a été adopté en Conseil Municipal.

Une autre mesure débattue et adoptée en Conseil Municipal, est la signature d'une convention CFU (Compte Financier Unique), proposée à la commune au regard de la clarté et la santé de ses comptes.

Évidemment cette marque de reconnaissance est rassurante dans le contexte actuel, prouvant ainsi que les efforts de prudence et de raison de la gestion communale sont identifiables.

Ces vertus ne nous empêchent pas pour autant de gérer des projets nouveaux (cimetière, école de voile, cabinet médical...) et les contraintes extérieures (coût des énergies, règles d'urbanisme...).

*certainement trop occupés pour assister à cette réunion importante (cf dernière gazette).



Jacky LAUGRAUD - Catherine TRESCOS
Port-des-barques Autrement

Les nombreux marchés et les festivités ont animé l'été... mais la réalité revient frapper à la porte du quotidien ! La fermeture d'une classe de Maternelle (3ème fermeture de classe en 9 ans !) devrait orienter les élus vers une politique d'accueil plus accessible pour des familles jeunes. Nous ferons des propositions sur l'urbanisme et les taxes.

L'accueil touristique, lui, évolue dans le mauvais sens : une baisse de fréquentation au camping (d'après des données succinctes obtenues le 13 septembre par des élus) et un accroissement des camping-cars au « car-park » de l'île Madame qui enterre le projet « Ile Madame sans voitures ».

Côté bâtiments communaux où de nombreux travaux seraient urgents, on attend la « belle idée » de notre Maire pour utiliser l'ancienne Poste fermée depuis 2 ans : peut-être la bibliothèque ?

Enfin, nous attendons de voir l'affectation dans le budget de la recette supplémentaire de la taxe sur les résidences secondaires de 14,02% à 19,9% (58 800 € par an attendus). Notre action ne se limite pas à contrer les choix de la majorité : nous préparons d'ores et déjà une alternative solide pour la gestion communale.



Sandrine DEMENÉ
Parlons Vrai

Les dés sont jetés, après le camping "La Garenne" que nous mettons en gérance, voici le tour du Port. Madame le Maire nous convoque pour nous annoncer que le Département veut reprendre le Port de plaisance. Un conseil municipal a eu lieu pour délibérer et bien sûr que 2 abstentions et 1 voix contre qui sera la mienne. Donc c'est voté. Nous perdons l'identité du mot Port pour Port-des-Barques. Je m'interroge beaucoup sur ce nouvel avenir prévu début 2024. Des inquiétudes sur les tarifications et la réglementation pour les particuliers et surtout les professionnels. Seul l'avenir le dira...

